

Annexe

1. Liste de Membre de Mission
2. Liste du Personnel Visité à Guinée
3. Programme de l'Enquête
4. Photos
5. Plan d'une Barque
6. Procès-Verbal de Discussion

1. Liste de Membre de Mission

- Chef de la mission : YANO Kyoji
Direction Générale de la Pêche
Division bateaux de pêche
- Programmation et Gestion : SUZUKI Tatsuo
Agence japonaise de coopération
internationale
Division de la coopération
financière non-remboursable
- Matériels et Equipements : ISHIMOTO Yasuo
Overseas Agro-Fisheries
Consultants, Co., Ltd.
- Généralités de la Pêche : OKAMURA Kenji
Overseas Agro-Fisheries
Consultants, Co., Ltd.
- Interprète : HIGUCHI Yoshio
Overseas Agro-Fisheries
Consultants, Co., Ltd.

2. Liste du Personnel Visité à Guinée

Ahmed Sekou Toué	Président de la République
Sénainon Béhanzin	Ministre des FAPA
Tbrahina Fonfana	Ministre de l'Elevage et des Pêches
Abou Camara	Directeur du Cabinet
Thiana Diallo	Directeur Général des FAPA
Kourahoye Diallo	Directeur de Micro-Réalisation
Ousumane Barry	Directeur de la Production Animale
Yaye Oumou	Secrétaire Général du Ministre
Abou Bangoura	Directeur du Bureau de Mise en Oeure des Projets
Abdel Kader Gassama	Directeur de Division d'Asie et de Moyen-Orient du Ministère de la Coopération Internationale
Onou Bah	Personnel de Divion d'Asie et de Moyen-Orient du Ministère de la Coopération Internationale
Abou Sylla	"
Jean Paul Sarr	Directeur général Ajoint de la Direction General des Pêches
Mawadou Dina Bah	Directeur Régional de la Pêche à Boffa
Mamady Keita	Chef de Service de la Pêche Artisanale du Ministère de l'Elvage et des Pêches
Lanfia Maggassouba	Commandant d'Arrondissement de Kamsar
Gobi Kéita	Gouverneur Ajoint de Forecariah
Mohamed L Diallo	Commandant d'Arrondissement de Benty

Sakamaki	Charge d'Affaires
Akiyoshi	Secrétarie de Première Classe
Tsuta	Secrétarie
Motojima	Expert

3. Programme de l'Enquête

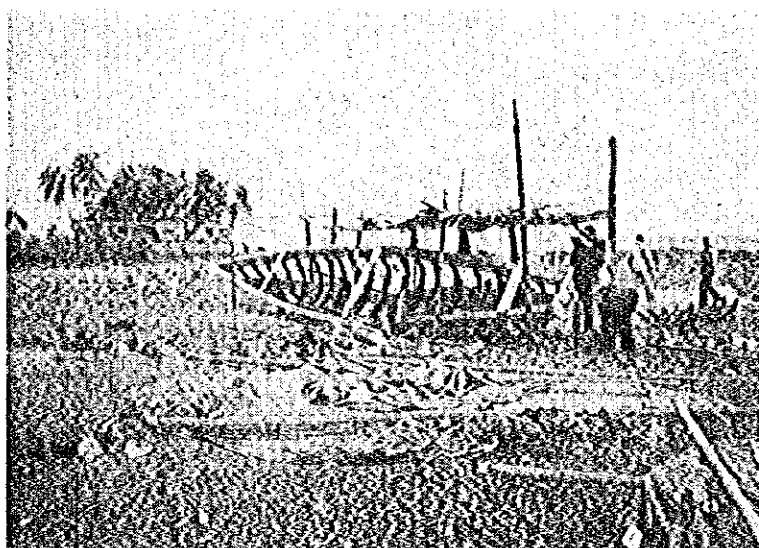
N ^{ème} jour	Date	Jour de la semaine	Contenu
1	le 13/08	samedi	Départ de Tokyo vers Bruxelles
2	le 14	dimanche	Bruxelles
3	le 15	lundi	à 17 h 30 Arrivée à Conakry
4	le 16	mardi	à 9 h 30 Visite du Ministère de la Coopération Internationale à 11 h 30 Visite du Ministère des FAPA, arrangement du programme Soirée à la résidence de l'ambassadeur
5	le 17	mercredi	à 10 h 30 Visite de courtoisie au Ministre de l'Elvage et des Pêches à 13 h 00 Réunion aux FAPA
6	le 18	jeudi	Enquête aux SOGUIPECHE, Port, Frigo- rifrique, Institut maritime à 16 h 00 Enquête aux débarcadères
7	le 19	vendredi	Départ de Conakry, déplacement à Boké et Kamsar, séjour à Kamsar
8	le 20	samedi	Enquête au port de Kamsar, Enquête sur l'exploitation, séjour à Kamsar
9	le 21	dimanche	Départ de Kamsar, Enquête au village de pêche à Cap Verga, séjour à Boffa
10	le 22	lundi	Départ de Boffa, Enquête au village de pêche à Tatéma, Enquête à Dubréka, retour à Conakry
11	le 23	mardi	Réunion au sein de la mission, à 16 h 00 Enquête aux débarcadères, Mesurage des barques

N ^{ème} jour	Date	Jour de la semaine	Contenu
12	le 24	mercredi	à 8 h 00 Recherche de l'emplacement du Centre de la motorisa- tion à Conakry II à 10 h 00 Rapport intermédiaire au Ministère des FAPA
13	le 25	jeudi	à 8 h 00 Proposition de l'ébauche de Procès-Verbal à 10 h 30 Réunion au sein de la Mission, Visite de la Direction Générale des Pêches à 15 h 00 Recherche de l'emplacement du Centre de la motorisation
14	le 26	vendredi	à 8 h 00 Elaboration du Procès- Verbal au Ministère des FAPA, Explication du contenu des matériels et des équipements, du pro- cédé de l'aide non-remboursable, du délai de l'exécution, Soirée
15	le 27	samedi	à 9 h 30 Rapport à l'Ambassade à 14 h 00 Entrevue avec le Président de la République à 19 h 00 Signature du Procès-Verbal, Départ du groupe du chef de mission
16	le 28	dimanche	à 9 h 00 Départ de Conakry vers Forécariah Séjour à Forécariah
17	le 29	lundi	Enquête au village de pêche à Kabac Séjour à Benty
18	le 30	mardi	Benty - Farmoreah - Forécariah - Conakry
19	le 31	mercredi	Visite à l'Ambassade, le Ministère des FAPA, la Direction Générale des Pêches Départ, escale à Dakar

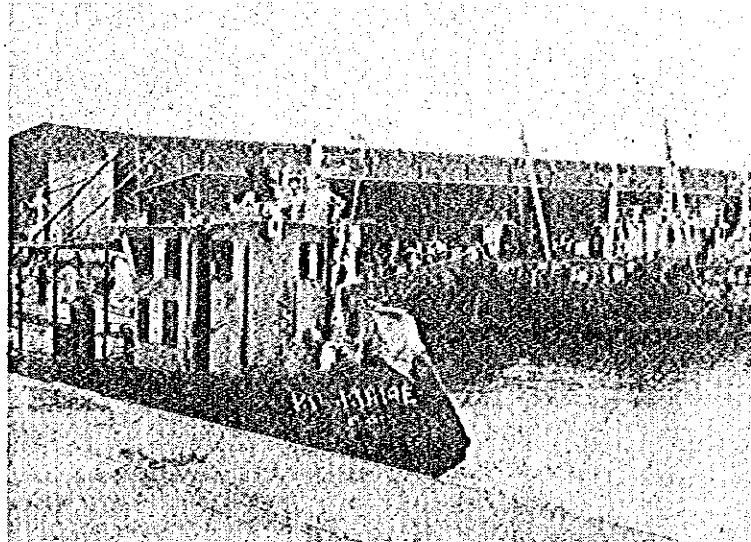
N ^{ème} jour	Date	Jour de la semaine	Contenu
20	le 1 ^{er} /09	jeudi	à 10 h 30 Arrivée à Paris
21	le 2	vendredi	Départ de Paris
22	le 3	samedi	Arrivé à Tokyo



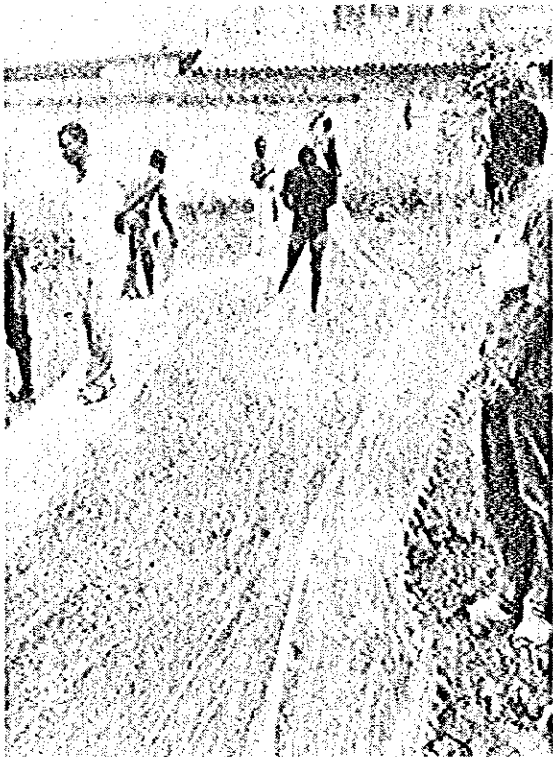
Signature et échange du Procès-Verbal
(au Ministère des FAPA)



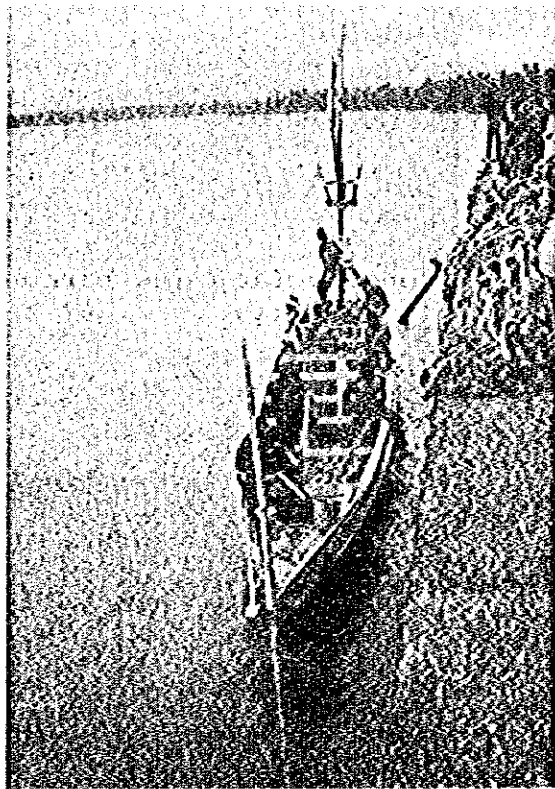
Construction des barques
(à Conakry)



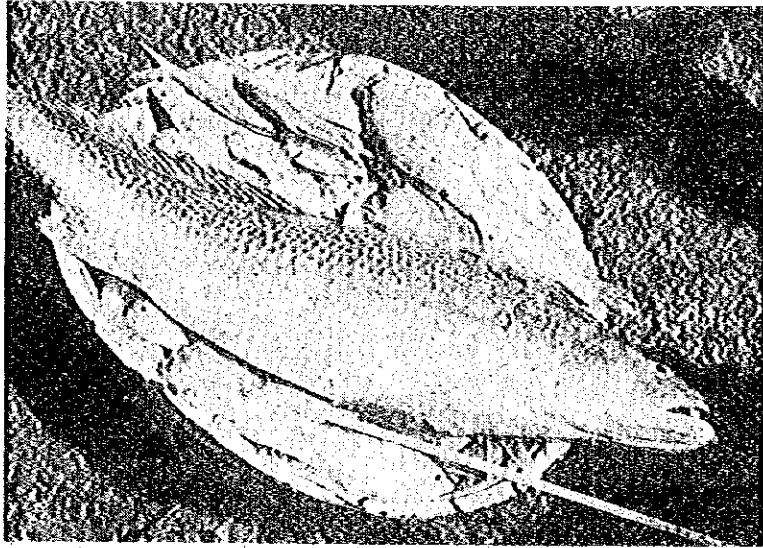
Port de Conakry
- Quai et magasin frigorifique



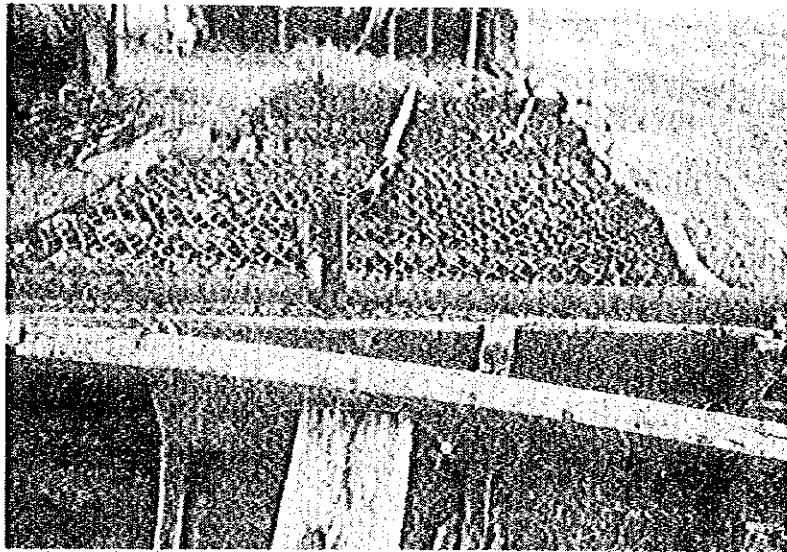
Réparation d'un filet



Port de Tatéma (région de Boffa)
- Barque à 16 mètres et réparation
d'un filet



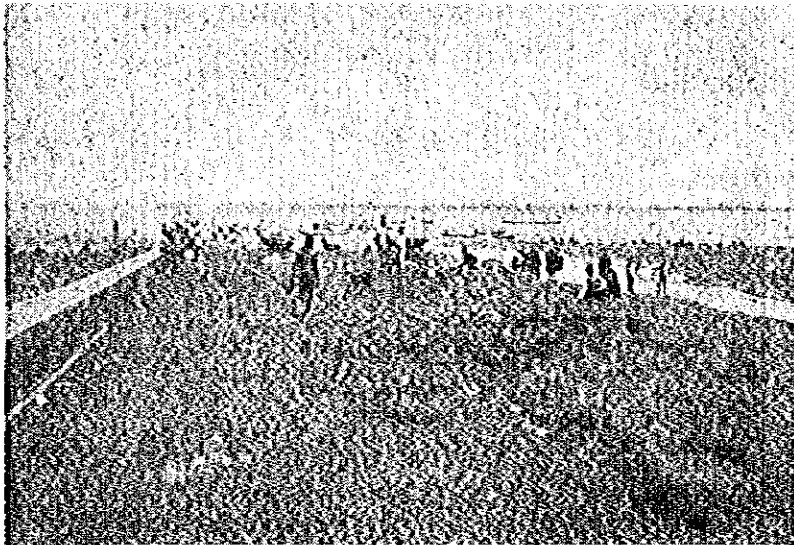
De haut en bas, Bonga, Bonga-séri,



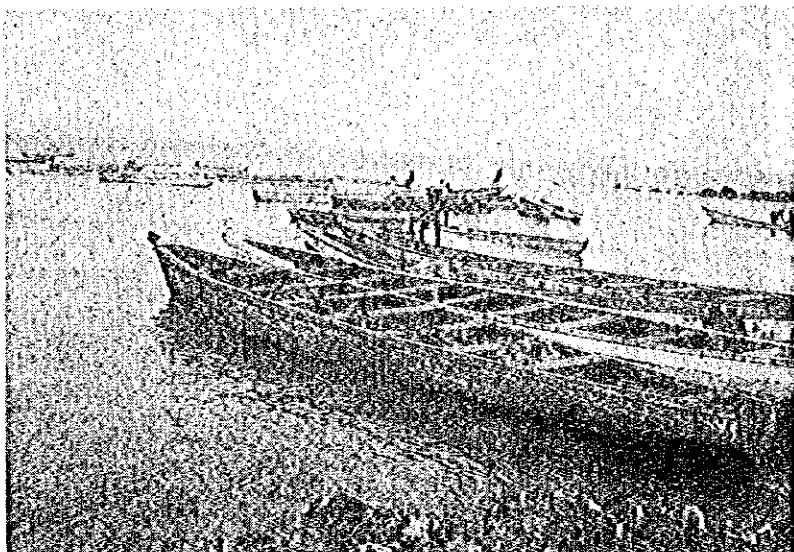
Fumoir



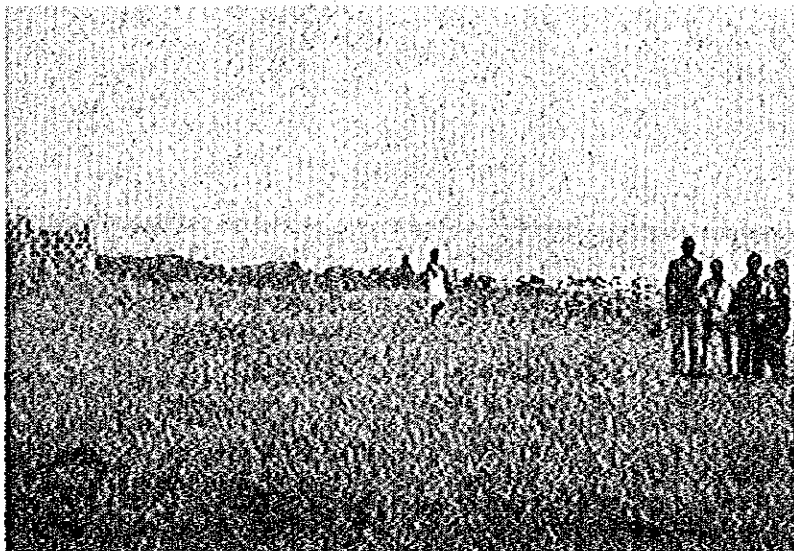
Bonga fumé



Port de Kamsar - région de Boké

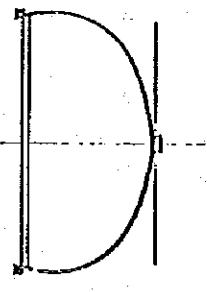


Port de Conakry
- Barque de 10 à 14 mètres

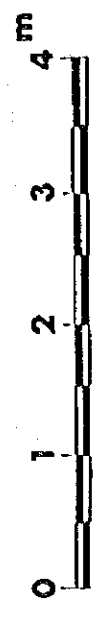
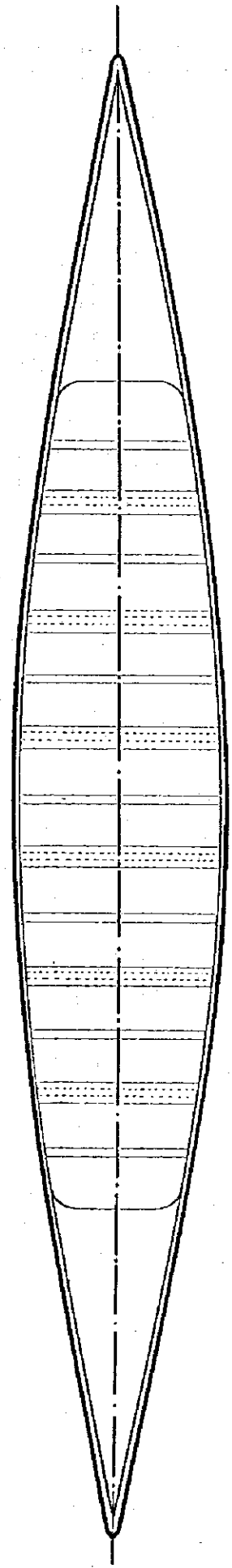
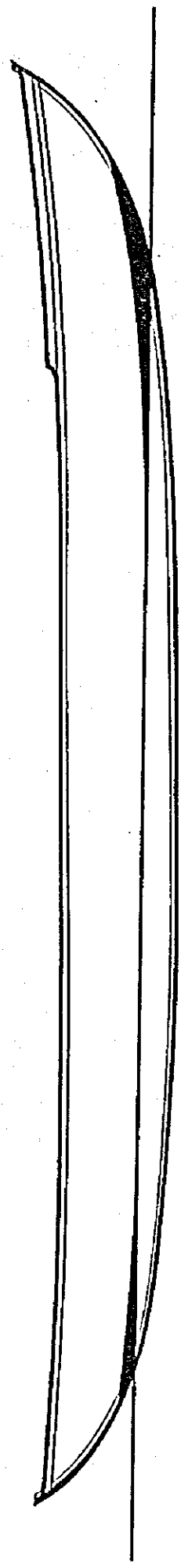


Bonfi (Conakry)
- Emplacement prévu du Centre de la motorisation

14 m BORDEES MEMBRURES TRADITIONAL FISHING BOAT OF GUINEA



DIMENSION	
LENGTH OVER ALL	14.0 m
BREADTH	2.0
DEPTH	1.05



PROCES-VERBAL DE DISCUSSIONS

A la demande du Gouvernement de la République Populaire Révolutionnaire de Guinée pour le Projet de Développement de la Pêche Artisanale (ci-après désigné le "Projet"), le Gouvernement du Japon, par l'Intermédiaire de l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA), a envoyé une mission dirigée par Monsieur Kyoji YANO, Division Bateaux de Pêche de la Direction Générale de la Pêche (ci-après désigné la "Mission"), afin d'effectuer une étude de la conception de base à partir du 13 Août au 3 Septembre 1983.

La Mission a eu, au cours de cette étude, une série de discussions et d'échanges de points de vue avec les Autorités concernées du Gouvernement de la République Populaire Révolutionnaire de Guinée.

Comme résultats de cette étude et des discussions, la Mission et le Ministère des Fermes Agro-Pastorales d'Arrondissement (FAPA) et Coopératives Agricoles sont convenus à recommander à leur Gouvernement respectif l'examen des contenus de l'Appendice ci-joint, en vue de la réalisation du Projet.

Kyoji Yano.

KYOJI YANO

Chef
de

La Mission Japonaise

J. Diallo
THIANA DIALLO

DEPUTE

Directeur Général

Des
FAPA

Conakry, le 27 Août 1983

Senainou Behanzin
SENAINOU BEHANZIN
Secrétaire
du

Bureau Politique National
Ministre
des FAPA et Coopératives
Agricoles

APPENDICE

- 1°) - Les objectifs du Projet sont de fournir les équipements et installation nécessaires pour promouvoir la Pêche Artisanale en République Populaire Révolutionnaire de Guinée.
- 2°) - La Mission transmettra la souhait du Gouvernement de la Guinée au Gouvernement Japonais, lequel prendra les mesures nécessaires pour la réalisation dudit Projet et fournira les équipements et installation mentionnés en Annexe I, dans le cadre d'un financement non remboursable au titre de la coopération économique japonaise.
- 3°) - Le Ministère des Fermes Agro-Pastorales d'Arrondissement (FAPA) et Coopératives Agricoles confirme que tout matériel de moindre importance pourrait être annulé ou voir sa quantité ajustée en fonction du budget assigné par le Gouvernement du Japon.
- 4°) - Le Gouvernement de la Guinée prendra les mesures nécessaires pour les points mentionnés dans l'Annexe II.

K. Y
J

ANNEXE I

LISTE DES EQUIPEMENTS ET INSTALLATION

Les équipements et installation qui seront fournis par le Gouvernement du Japon pour le Projet sont les suivants :

- Des moteurs hors-bords et des pièces de rechange -
- Un centre d'entretien et de démonstration de motorisation à Conakry -
- Des barques équipés chacune d'un moteur in-bord -
- Des matériels de pêche (filets de différentes mailles, cordes, fils, hameçons, plomb, etc..)
- Des véhicules destinés à la propagation de la technique -

K.y

8

A N N E X E II

APPORTS DU GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE
POPULAIRE REVOLUTIONNAIRE DE GUINEE

1. Fournir les données et informations nécessaires pour l'étude et la mise en place des équipements et installation.
2. Garantir un terrain aménagé, convenable pour l'emplacement d'une installation à terre, et assurer l'approvisionnement en eau et en électricité, un système d'évacuation des eaux et toute autre commodité.
3. Assurer le déchargement dans les meilleurs délais et les obligations de dédouanement au Port d'entrée en Guinée et le transport à l'intérieur du pays des équipements et du matériel d'installation jusqu'à l'emplacement respectif ; ces obligations englobent, en cas de besoin, les dépenses relatives au transport des barques et véhicules par leur propre moyen.
4. Exonérer les impôts pour tout le personnel japonais affecté aux travaux de construction et la détaxation de tous les équipements destinés à la réalisation du Projet.
5. Prévoir l'utilisation et l'entretien convenables et efficaces des équipements et installation qui seront fournis.

K.Y
S

JICA